Centre de Michamps
Horritine 3 – 6600 Bastogne
Tel. 0032(0)61 21 08 20
info@centredemichamps.be
TVA : BE 0443.590.403

Déclaration de politique Qualité, Prévention-Sécurité et Environnement de la direction

L'ASBL Centre de Michamps, dont fait partie le Laboratoire d'Etude de la Qualité, a pour objectif d'appuyer le développement des secteurs agricole, agroalimentaire, environnemental et forestier. Pour ce faire, elle propose des services d'analyses chimiques, physiques et biologiques d'un large éventail de produits, apporte des conseils personnalisés et mène des activités de recherche appliquée et d'expérimentation. Elle propose des activités de vulgarisation, d'information et de formation destinées aux agriculteurs et aux acteurs, tant privés que publics, des divers secteurs précités.

L'assurance qualité, la sécurité, la santé et la préservation de l'environnement constituent des piliers de la politique globale de l'entreprise. Le directeur de l'ASBL Centre de Michamps déclare sa volonté de tenir à jour un système intégré de gestion de la qualité, de la sécurité et de l'environnement. Grâce à ce système, nous avons la volonté d'améliorer continuellement nos principes de fonctionnement afin d'offrir un service de qualité à nos clients et d'être conformes aux législations en vigueur.

Afin d'assurer l'implémentation, la mise à jour et l'amélioration permanente du système qualité, prévention-sécurité et environnement, un responsable qualité, un responsable environnement et deux conseillers prévention-sécurité ont été désignés. Ils disposent de l'indépendance et des moyens nécessaires à l'exercice de leur mission.

Qualité :

L'objectif du système qualité est de maîtriser les étapes du travail qui aboutissent au résultat final et à prouver cette maîtrise. Dans ce but, nous nous engageons à nous conformer à la norme ISO/IEC 17025.

Nous voulons garantir la qualité de nos essais ainsi que la satisfaction de nos clients et nous nous engageons à mettre en œuvre de bonnes pratiques :

- *En ce qui concerne les procédures analytiques, pour les analyses sous accréditation, nous avons recours à des méthodes entièrement validées.*
- *Nous recrutons un personnel ayant une formation spécifique ou veillons à ce qu'il maintienne et améliore ses compétences.*
- *Nous veillons à ce que le personnel puisse continuer à se former dans les nouveaux développements en matière de qualité.*
- *Nous veillons à ce que le personnel applique les procédures et méthodes décrites dans le Manuel Qualité.*
- *Nous veillons à ce que le jugement et la qualité des prestations du personnel, en ce compris de la direction elle-même, ne soient pas influencés par pressions extérieures, internes ou autres et à ce que le personnel exécute ses missions dans le respect de la confidentialité et de l'impartialité requise.*
- *Nous veillons à garantir l'impartialité du conseil d'administration en ce qui concerne les activités du laboratoire.*
- *Nous nous engageons à respecter les dispositions du Règlement européen sur la protection des données n°2016/679 (RGPD) ainsi que la législation belge relative à la protection de la vie privée ».*

- *En ce qui concerne la confidentialité des informations transmises par le client ou par un tiers, nous nous engageons à communiquer au client les informations que nous avons l'intention de rendre publique ainsi que notre politique relative à la transmission à l'AFSCA des résultats devant faire l'objet d'une notification obligatoire. Nous nous assurons également du fait que les informations obtenues auprès de sources autres que le client lui-même soient maintenues confidentielles entre le client et le laboratoire tout en préservant la confidentialité de la source de ces informations (sauf en cas d'accord de la source).*
- *Nous sommes attentifs à mettre à disposition un équipement performant et adapté et veillons à son entretien régulier.*
- *Nous souhaitons satisfaire les besoins de nos clients en fournissant un service conforme à leurs besoins, à des prix et délais acceptables.*

Environnement :

Conscients du rôle d'interface, d'échange et de communication de l'ASBL entre les acteurs du monde rural et le milieu de la recherche, et également conscients des impacts sur l'environnement de nos activités, nous souhaitons montrer l'exemple et agir de manière à renforcer encore plus l'intégration de la dimension environnementale à toutes les activités du Centre de Michamps. Cette volonté, la direction l'a exprimée par la mise en place du système de management environnemental conforme à la norme ISO 14001 et en s'engageant à mettre à disposition les ressources et moyens nécessaires à la poursuite des objectifs suivants :

- *Agir conformément aux obligations de conformités souscrites par l'ASBL ou imposées par la législation, relatives à ses aspects environnementaux ou contractées auprès de parties intéressées.*
- *Contribuer à améliorer les performances environnementales de l'ASBL dans une dynamique d'amélioration continue.*
- *Protéger l'environnement et prévenir la pollution, notamment en limitant la production de déchets et en les valorisant, en réduisant la consommation des ressources naturelles et d'énergie, en favorisant l'utilisation durable des ressources, en s'assurant du respect des bonnes pratiques en matière de gestion des substances polluantes utilisées dans le cadre des activités de l'ASBL et en tenant compte des enjeux pertinents d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, de biodiversité et de santé des écosystèmes.*
- *Gérer de manière efficace les risques et opportunités environnementaux et les éventuelles situations d'urgence pouvant avoir un impact négatif sur l'environnement ou sur la capacité du Centre à atteindre les résultats attendus de son SME.*
- *Favoriser des comportements responsables et développer les connaissances du personnel de l'ASBL en matière d'environnement par l'information et la sensibilisation.*
- *Sensibiliser les partenaires, fournisseurs et sous-traitants de l'ASBL à la prise en compte de cette politique environnementale et des exigences environnementales pertinentes.*

Prévention-sécurité :

Dans notre secteur, la sécurité est indissociable de la qualité, de l'environnement et du bien-être des membres du personnel, nous nous engageons donc à développer de meilleures pratiques afin de maîtriser les risques liés à notre activité en :

- *Identifiant, évaluant et en appliquant des mesures préventives en vue de garantir une gestion efficace des risques.*
- *Garantissant la prévention et de la protection afin de prévenir les dommages matériels, environnementaux ou corporels, tant pour les travailleurs internes que pour les intervenants externes.*

Centre de Michamps
Horritine 3 – 6600 Bastogne
Tel. 0032(0)61 21 08 20
info@centredemichamps.be
TVA : BE 0443.590.403

- *Elaborant, mettant en place et maintenant des vérifications, des procédures et des instructions nécessaires pour réaliser la politique d'entreprise en matière de prévention et de sécurité.*
- *Créant les organes prévus par la loi sur le bien-être des travailleurs et en leur pourvoyant les moyens nécessaires pour mener à bien leur fonction.*
- *Garantissant la mise en place d'un plan en faveur de l'égalité de genre, de la diversité et de l'inclusion, considérées comme des conditions essentielles d'un environnement de travail sain et d'une recherche de qualité.*
- *Établissant un programme afin d'informer l'ensemble du personnel de la politique menée, des objectifs à atteindre, des mesures prises et des instructions à suivre.*

Afin de réaliser ces objectifs définis, la direction du Centre de Michamps s'engage à fournir les moyens nécessaires – matériels et humains – pour promouvoir et maintenir la qualité, la prévention et la sécurité du personnel ainsi que la protection de l'environnement.

Le 28/04/2026, à Michamps

Richard LAMBERT

Directeur du Centre de Michamps

Christine Dupont

Présidente du conseil d'administration